

## Le journal des RH

### Les assurances collectives EGL

À qui s'adressent-elles ? **Tous les employés qui ne bénéficient pas d'un régime privé d'assurance ainsi que leur conjoint(e) et leur(s) enfant(s).**

Quelles sont les conditions ? **Avoir au moins 3 mois de travail continu pour l'entreprise.**

Comment fonctionnent les cotisations ? **L'entreprise cotise 25% des assurances de base (excluant la couverture pour les soins dentaires) et l'employé cotise la différence qui est prélevée automatiquement sur sa paie.**

Quelles sont les couvertures ? **Assurance-vie, assurance-salaire, assurance-vie personnes à charge, invalidité longue durée, assurance maladie, assurance voyage, frais hospitaliers, maladie grave, médicaments (80%) et soins paramédicaux (80%).**

Qui est responsable de l'assurance ? **L'employé lui-même est responsable de son assurance, de ses changements de situation familiale ou de son désabonnement à celle-ci.**

Pour plus de détails sur les montants, les pourcentages, les soins paramédicaux couverts, écrivez à Alexandra au [acote@eglinco.ca](mailto:acote@eglinco.ca), elle vous fera parvenir un résumé des garanties.

**Psitt!! Avez-vous vu la publication sur la page Facebook EGL concernant la semaine au Valinouët ? Toute une belle semaine d'activités qui est organisée ! Moi j'y serai, et vous ?**



## Les travaux en cours

### De belles prises grâce aux frayères

Au mois de février dernier, une partie de l'équipe civil a travaillé fort afin d'aménager 22 nouvelles frayères pour les éperlans sur le lac Saint-Jean. Ce contrat, octroyé par le CLAP (la Corporation de LACTivité Pêche), consistait à apporter des voyages de pierres sur les glaces, qui deviendront des nids où les éperlans pondront leurs œufs. Les œufs se logeront dans les trous entre les pierres, ce qui augmentera grandement la survie de cette espèce de poisson. La ouananiche, se nourrissant d'éperlans, verra sa population augmenter également. Un projet similaire avait eu lieu en 2017, et l'année d'après, la pêche a connu une année record.

Des dizaines de kilomètres de chemin, et 274 voyages de pierres ont été effectués afin de remplir ce mandat. Le travail a été effectué à l'aide d'une pelle hydraulique et d'un chargeur sur pneu et de plusieurs camions-bennes.

Travailler sur la glace vient avec son lot de défis. À deux reprises, le vent s'est levé, à un point tel que les travaux ont dû être arrêtés. Il est également primordial d'avoir des températures très froides, afin que la glace ne défonce pas. Tel que planifié, le niveau de l'eau avait suffisamment descendu pour que la glace soit accotée sur le sable de la berge. Il n'y avait donc aucun risque de tomber dans l'eau.

EGL remercie chaque personne impliquée dans ce projet.



## Lumière sur nos travailleurs

### Un contexte de travail hors du commun

L'usine Rio Tinto d'Alma avait besoin de refaire les douches dans les salles de bains des travailleurs. Il s'agissait, entre autres, de faire la réfection des planchers et d'installer des séparateurs pour les douches, qui étaient communes auparavant. Un contrat qui, de prime abord, peut sembler ordinaire. Sauf que, les employés de Rio Tinto devaient continuer de venir se laver durant les travaux, et ce, de manière aléatoire. Il y avait donc tout un défi en ce qui concerne le respect de l'intimité, sans parler de l'eau qui pouvait s'infiltrer dans la zone de travail.

Pour ce faire, les travailleurs se sont isolés dans des zones de travail fermées. C'est-à-dire qu'ils fermaient une zone à la fois, en montant des structures temporaires. Une fois la zone terminée, ils enlevaient leur structure pour aller s'isoler dans une autre zone de travail, et ainsi de suite. De cette manière, ils n'ont pas eu à surprendre personne en tenue d'Adam (ou presque...).

Le contrat a débuté en novembre 2022, et s'est terminé au début de février 2023.

L'équipe d'EGL souligne le bon travail sur ce dossier. Les commentaires du client ne sont que positifs.

### De la chaleur pour les fêtes

Nous sommes à quelques jours de la période des fêtes, quand l'attaché politique de M. Éric Girard, député provincial, a contacté EGL pour de l'aide concernant un problème majeur, il n'y avait aucun endroit pour loger les personnes sans-abris durant la période hivernale, au centre-ville d'Alma.

Sensible à la situation, l'équipe s'est mise en recherche de solution immédiatement, et a offert une roulotte de chantier, inutilisée durant l'hiver. Les travailleurs sont donc intervenus en urgence, afin de nettoyer et rendre accessible la roulotte. Cette dernière héberge présentement une dizaine de personnes qui peuvent venir y trouver refuge le soir et la nuit, entre 19h et 7h, et ce jusqu'à la fin mars. Un agent de sécurité est sur place, et des lits de camp ainsi que des cafetières ont été installés par la Ville d'Alma.

Il s'agit là d'une commandite équivalente à près de 10 000\$. Ce geste reflète bien les valeurs humaines de partage et de solidarité prônées par l'entreprise.

Nous sommes fières de notre équipe, de leur générosité et de leur implication dans la communauté.